

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

COMMUNE DE TRAPPES

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 35

N'a pas pris part au vote : 0

Réf : 2024-70

Objet : Renouvellement de l'adhésion à la
plateforme des collectivités solidaires de
l'association SOS MÉDITERRANÉE

Séance du 27 mai 2024

**L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept mai, à 18h00 le
Conseil municipal de Trappes, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la
présidence de Ali RABEH,**

Présidence :

Monsieur le Maire Ali RABEH

Présents : Ali RABEH, Sandrine GRANDGAMBE, Noura DALI
OUHARZOUNE, Pierre BASDEVANT, Aminata DIALLO, Gerard
GIRARDON, Alienor EBLING, Jarina SAMAD, Marc LE FOLGOC,
Frederic REBOUL, Anne-Andrée BEAUGENDRE, Catherine CHABAY,
Sira DIARRA, Murielle BERNARD, Dalale BELHOUT, Abdelhay
FARQANE, Ahmed KABA, Colette PARENT, Sarith SA, Cristina
MORAIS, Guy MALANDAIN, Mimouna SARAMBOUNOU, Patrick
LEBOUCQ, Véronique BRUNATI.

Absents excusés représentés :

Djamel ARICHI représenté par Aminata DIALLO
Aurélien PERROT représenté par Gerard GIRARDON
Housseem DHAOUADI représenté par Alienor EBLING
Jamal HRAIBA représenté par Noura DALI OUHARZOUNE
Suzy LEMOINE représentée par Catherine CHABAY
Said DSOULI représenté par Pierre BASDEVANT
Anne CLERTE-DURAND représentée par Guy MALANDAIN
Benoit CORDIN représenté par Patrick LEBOUCQ
Hélène DENIAU représentée par Sandrine GRANDGAMBE
Fouzi BENTALEB représenté par Murielle BERNARD
Maxime VELAY représenté par Colette PARENT

Absents : Mme Florence BARONE, Mme Josette GOMILA, M.
Othman NASROU, Mohamed KAMLI.

Secrétaire : Abdelhay FARQANE

Administration : Pascal TRAN - Nahida Aoustin - Zouhir
AGHACHOUI - Jules CHAMOUX - Nelly LOUIS - Zaïr AMARI -
Chantal MONNIER

*Conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal
administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente
délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa
notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé
devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui
recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale
;- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité
territoriale pendant ce délai.*

2024-70

Objet : Renouvellement de l'adhésion à la plateforme des collectivités solidaires de l'association SOS MÉDITERRANÉE

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Vu la délibération n°20°23-99 du 17 juillet 2023 portant adhésion à la plateforme des collectivités solidaires de l'association SOS MÉDITERRANÉE ;

Vu l'avis de la commission municipale Education-Jeunesse-Culture-Sports et Vie associative du 15 mai 2024 ;

Considérant l'augmentation du nombre de tentatives de traversées en 2023 ;

Considérant une entrave du devoir d'assistance par des rétentions administratives empêchant l'activité des ONG en mer ;

Considérant les actions menées par SOS MÉDITERRANÉE pour secourir et protéger les naufragés ;

Considérant les 39 535 personnes secourues par SOS MÉDITERRANÉE depuis 2016 ;

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

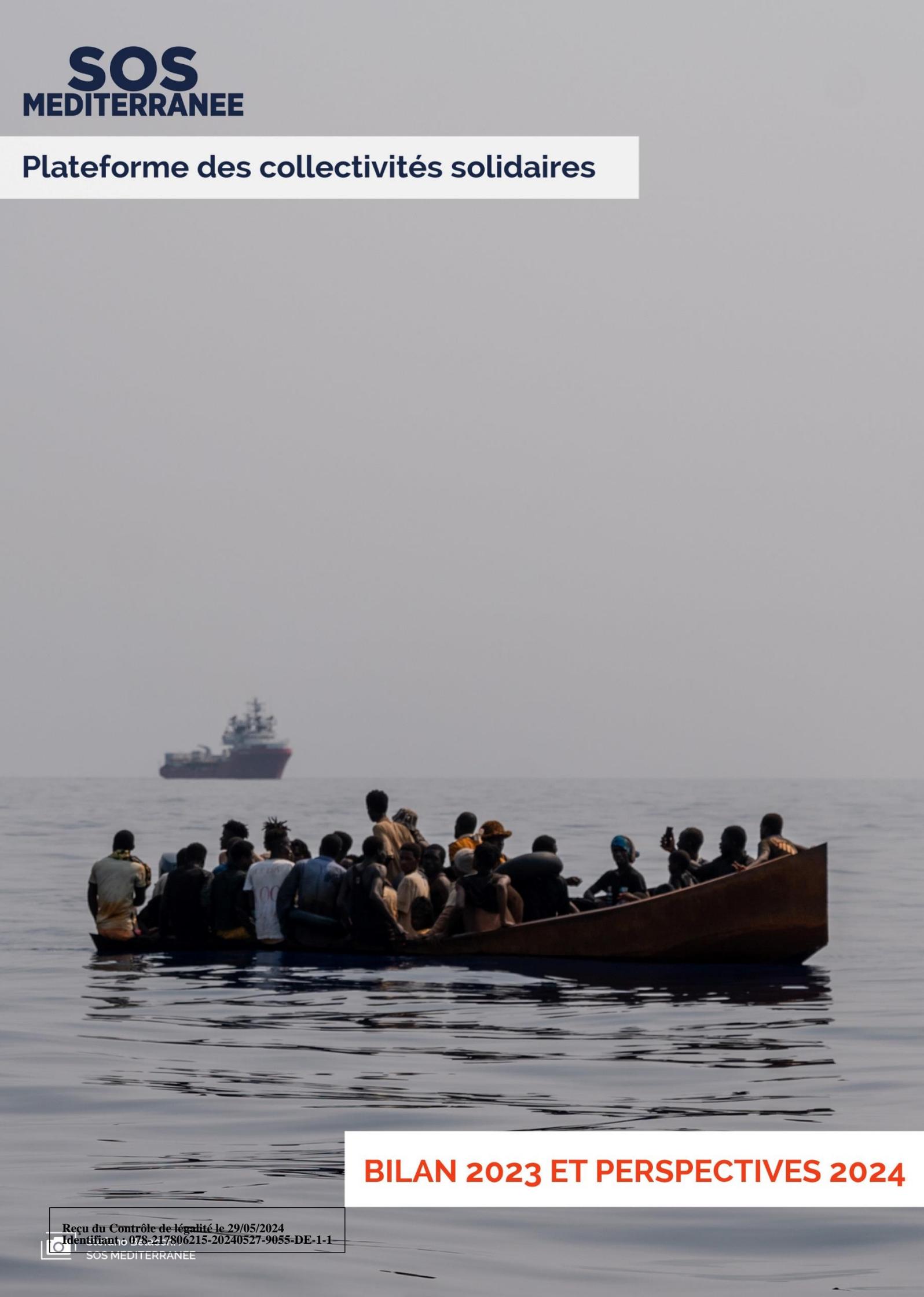
Article 1 : Décide de renouveler son adhésion à la plateforme des collectivités solidaires de l'association SOS MÉDITERRANÉE et d'apporter un soutien financier d'un montant de 1000 euros.

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget 2024.

Abstentions : M. CORDIN – M. LEBOUQC

Approuvé à la majorité de 33 voix pour, 2 abstention(s).

Pour extrait conforme,



BILAN 2023 ET PERSPECTIVES 2024

2023

EN CHIFFRES

BILAN 2023 EN MER

3 041 personnes décédées en Méditerranée, dont **2 498** en Méditerranée centrale

16 670 personnes interceptées par les autorités maritimes libyennes et renvoyées de force en Libye

43 394 personnes interceptées par les autorités maritimes tunisiennes et renvoyées de force en Tunisie

2 299 personnes secourues par l'Ocean Viking au cours de **51** opérations de sauvetage

Depuis 2016, **39 435** personnes ont été secourues par SOS MEDITERRANEE



À TERRE

Plus de **750** bénévoles réparti.e.s dans **19** antennes et **6** groupes - relais

23 131 élèves sensibilisé.e.s parmi les **105 000** élèves sensibilisé.e.s depuis 2015

445 événements de mobilisation citoyenne **58** salarié.e.s, stagiaires et volontaires réparti.e.s entre Marseille, Paris, Bordeaux et Rennes

BILAN 2023 EN MER

2023 : ANNÉE LA PLUS MEURTRIÈRE EN MÉDITERRANÉE DEPUIS 2017

En Méditerranée, l'année 2023 a été marquée par une **forte augmentation des tentatives de traversée depuis les côtes libyennes et tunisiennes**. En conséquence, on a pu constater une forte hausse des arrivées en Italie par la mer (près de 150 000 personnes en 2023 contre 87 000 en 2022¹), en particulier pendant l'été dans le *hotspot* de Lampedusa, première terre italienne sur la route des exilé.e.s. Malheureusement, ceci a également provoqué la **multiplication des naufrages mortels**. Le plus tragique est celui survenu le 14 juin, au large du Péloponnèse : un bateau de pêche où s'étaient entassés environ 750 personnes, dont de nombreuses femmes et des enfants, a chaviré au sud-ouest de Pylos ; seules 104 personnes, toutes des hommes, ont survécu.

De ce fait, 2023 est considérée comme l'année la plus meurtrière depuis 2017 avec **3 041 décès décomptés en Méditerranée** par l'Organisation Internationale pour les Migrations dont **2 498 sur l'axe de la Méditerranée centrale** (contre 1417 en 2022, soit une augmentation de 76%).

Dans bien des cas, des vies auraient pu être sauvées si la coordination des opérations de recherche et de sauvetage en mer avait été efficace et si les eaux internationales de la Méditerranée centrale n'avaient pas été vidées des moyens étatiques européens de secours en mer.

UNE SITUATION DRAMATIQUE POUR LES MIGRANTS ET REFUGIÉS

EN LIBYE : Depuis le début de ses opérations en 2016, SOS MEDITERRANEE constate qu'en dépit des risques de décès en mer, **de nombreuses personnes continuent de fuir les graves violations des droits humains et les violences dont elles sont victimes en Libye**.

La Mission d'enquête nommée par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies entre 2021 et 2023 a plusieurs fois exposé une situation critique généralisée des droits de l'homme dans le pays. Elle a mis en évidence un **schéma organisé et systématique de refoulement en Méditerranée vers la Libye et une politique de l'État qui encourage l'extorsion des personnes migrantes et la soumission à la violence en détention**. Ainsi, la Mission considère que l'interception des embarcations tentant la traversée, suivie de la détention des personnes interceptées, peuvent être assimilés à des **crimes contre l'humanité**. Elle souligne par ailleurs que, **tant les autorités libyennes que les Etats membres de l'Union européenne, "sont informés depuis des années des attaques généralisées et systématiques dont sont victimes les migrants"**, y compris les violations commises en mer et dans les centres de détention².

Malgré ces constats affligeants, l'Union européenne poursuit, à travers ses politiques migratoires, son objectif de renforcement des capacités des autorités maritimes libyennes afin de contrôler et intercepter les mouvements au départ de leurs côtes.

EN TUNISIE : Les propos haineux et discriminatoires prononcés envers les personnes migrantes subsahariennes par le président tunisien Kaïs Saïed en février 2023 ont eu pour conséquence une **vague de violence envers les populations noires africaines**. De nombreux **cas de déportation** vers des zones isolées et désolées, près des frontières du pays avec la Libye et l'Algérie, ont été reportés par le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (UNHCR) entre juillet et septembre 2023.

¹ Source UNHCR : <https://data2.unhcr.org/fr/situations/mediterranean>

² Pour plus d'informations sur la situation des personnes migrantes et réfugiées dans les centres de détention de Tripoli, lire le rapport de MSF : « [Vous allez mourir ici](#) » (7 décembre 2023)

Dans un rapport de juillet 2023³, l'ONG Human Rights Watch dénonce quant à elle de **graves abus commis envers les personnes migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées** subsahariennes **par les forces de sécurité tunisiennes dont des garde-côtes tunisiens** signalés comme « violents et mettant en danger la vie des personnes en détresse en mer » pendant les interceptions et les débarquements.

DES SAUVETAGES NOMBREUX ET PÉRILLEUX EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

Dans ce contexte, les sauvetages se sont multipliés en 2023 en Méditerranée centrale. En juillet et août 2023, les équipes de l'*Ocean Viking*, ont secouru, dans un temps extrêmement court, des dizaines de petites barques surchargées et totalement inaptes à la traversée, menaçant à tout moment de rompre ou de chavirer. **Plus de 1 000 personnes ont ainsi été secourues en 1 mois** : 623 personnes au cours de 15 opérations de sauvetage distinctes les 10 et 11 août, lors de la plus « vaste opération de l'histoire du navire. Puis 440 personnes lors de 7 opérations d'affilée les 24 et 25 août, dans des conditions particulièrement critiques, **l'afflux d'embarcations dans le « couloir tunisien »⁴ dépassant totalement la capacité des navires présents.**



Crédit : Stefano Belacchi / SOS MEDITERRANEE

SOS MEDITERRANEE a par ailleurs constaté l'an passé une **escalade de la violence des garde-côtes libyens**. A trois reprises, l'association a été témoin de situations où ces derniers ont **mis sciemment en danger la vie des personnes naufragées et compromis la sécurité des équipes de l'Ocean Viking** : en tentant d'empêcher une opération de sauvetage en cours, en menaçant les équipes au moyen d'armes à feu et en tirant des coups de feu à moins de 100 mètres des sauveteurs et des personnes que ces derniers venaient de secourir. L'association condamne ces comportements violents émanant d'autorités financées, équipées et formées par les États membres de l'Union européenne.

LE DEVOIR D'ASSISTANCE ENTRAVÉ

La réalité déjà sombre des naufrages en Méditerranée est exacerbée par le harcèlement administratif que subissent les acteurs civils du secours en mer. Les États, et en premier lieu l'Italie, continuent à criminaliser les navires des ONG et entravent leur action par le biais de **détentions administratives** et de **nouveaux dispositifs législatifs** dont l'application entre souvent en contradiction avec les principes mêmes du droit maritime.

En janvier 2023, l'Italie a promulgué un **décret-loi (dit décret Piantedosi) qui limite les navires humanitaires à un sauvetage à la fois, sans pouvoir patrouiller plus longtemps à la recherche d'autres embarcations en détresse**. En effet, alors qu'ils étaient auparavant soumis à de longues périodes d'attente avant l'attribution d'un port sûr, ils se voient désormais assigner un port de

³ Tunisie, pas un lieu sûr pour les migrants et réfugiés africains noirs", Human Rights Watch, 19 juillet 2023

⁴ Le "couloir tunisien" est la zone vers laquelle convergent les embarcations quittant la Tunisie au large de Sfax.

débarquement immédiatement après un sauvetage et doivent le rallier sans délai, sous peine d'amende.

Or, depuis la fin de l'année 2022, **les ports désignés par les autorités italiennes sont délibérément très éloignés de la zone où a lieu le sauvetage** : des milliers de kilomètres supplémentaires doivent être parcourus pour conduire les personnes secourues en lieu sûr puis revenir sur la zone de détresse. A l'instar d'autres navires civils, **l'Ocean Viking a ainsi été éloigné pendant plus de 60 jours de la zone des opérations, a parcouru 26 800 km inutiles et dépensé 650 000 euros de frais de carburant supplémentaires.**

En 2023, les navires civils de secours en mer ont été placés en détention administrative à 15 reprises, dans la plupart des cas sous l'égide du décret Piantedosi. **L'Ocean Viking a été immobilisé 3 fois pour une durée totale de 50 jours.**

SAUVER DES VIES ENVERS ET CONTRE TOUT

En 2023, malgré les obstacles et les défis rencontrés, **2 299 personnes ont été secourues et mises en sécurité** par les équipes de l'Ocean Viking au cours de **51 opérations de sauvetage**. 14% étaient des femmes, 25% des mineur.e.s, dont 79 % voyageaient seul.e.s.

Le 28 septembre 2023, **l'association a remporté le prix *Right Livelihood Award* 2023**. Considéré comme le « Prix Nobel alternatif de la paix », il récompense depuis 40 ans les acteurs et actrices du changement qui agissent pour la justice sociale et les causes environnementales. SOS MEDITERRANEE a ainsi rejoint la liste prestigieuse où figurent notamment la défenseuse ukrainienne des droits de l'homme, Oleksandra Matviichuk et le médecin congolais Dr. Denis Mukwege.

BILAN 2023 À TERRE

SOS MEDITERRANEE a mené plusieurs centaines d'actions de témoignage sur tout le territoire français, grâce aux **750 bénévoles qui, sans relâche depuis 2015, témoignent des réalités des sauvetages** que réalisent les équipes en mer.

Rassemblés dans 19 antennes et 6 groupes-relais, ces citoyennes et citoyens expliquent, sensibilisent et font connaître la crise humanitaire en Méditerranée centrale, dans le cadre d'événements divers tels que des **festivals culturels, projections-débats, expositions photographiques, manifestations sportives, fêtes maritimes et concerts de soutien.**

Les antennes ont continué à se structurer et à s'outiller pour cette mission de témoignage, notamment par le biais de formations entre pairs pour se préparer au mieux aux interventions en milieu scolaire, aux événements et à la gestion des partenariats avec des acteurs locaux, du mécénat et de la collecte de dons.

Enfin, en 2023, **SOS MEDITERRANEE a développé de nouveaux supports de sensibilisation**, sous la forme de dossiers thématiques, d'expositions de photographies et de partenariats avec des réalisateurs de films et documentaires. A titre d'exemple, l'association a noué un partenariat avec le film "Moi Capitaine", de Matteo Garrone, une épopée tirée d'histoires réelles, qui met en lumière le parcours de deux jeunes Sénégalais à travers l'Afrique, et notamment leur terrible voyage à travers le Sahara et la Libye, jusqu'à leur traversée de la Méditerranée.

FOCUS sur le soutien du Pape à SOS MEDITERRANEE

Le 23 septembre 2023, lors de sa visite à Marseille dans le cadre des Rencontres Méditerranéennes, **le Pape François a rendu hommage aux personnes disparues en mer**. Avec des paroles très fortes, il a appelé à la responsabilité individuelle et collective de la communauté internationale, pour que cesse la tragédie des naufrages en Méditerranée. Il a ensuite accordé une audience privée aux responsables de SOS MEDITERRANEE et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notre partenaire opérationnel sur l'Océan Viking. Un marin-sauveteur lui a symboliquement remis un gilet de sauvetage ayant servi à secourir des centaines de bébés et d'enfants.



Crédit : Vatican News / AFP

FOCUS sur le grand concert en soutien à SOS MEDITERRANEE le 24 juin à Marseille



Crédit : Yannick / SOS MEDITERRANEE

A l'initiative de la Fédération des Mutuelles de France et avec le soutien de la Ville de Marseille, de nombreux acteurs privés et publics se sont réunis, le 24 juin, pour proposer **un grand rendez-vous festif et solidaire pour sauver des vies en mer**. Ainsi, 24 artistes, ont répondu à l'appel sous l'impulsion du jeune rappeur marseillais Zamdane, et sont parvenu.e.s à rassembler plus de 8 000 personnes sur l'esplanade du J4, à Marseille. Les recettes de ce concert ont été reversées dans leur intégralité à SOS MEDITERRANEE.

FOCUS sur les collectivités solidaires : 111 adhérents à la Plateforme

Le mois de janvier 2024 marque le **troisième anniversaire de la « Plateforme des collectivités solidaires avec SOS MEDITERRANEE »**, dont le nombre d'adhérents n'a cessé de croître pour atteindre **111** Communes, Métropoles et Communautés de communes, Départements et Régions soutenant l'association au 1^{er} janvier. Sous l'impulsion d'él.u.e.s engagé.e.s, ces collectivités locales ont chacune versé une aide financière à SOS MEDITERRANEE en 2023. La somme de ces subventions s'élève à **plus d'1,2 million d'euros**, un chiffre déterminant pour la poursuite de nos opérations de sauvetage en mer et de nos actions de sensibilisation à terre.

L'engagement des collectivités s'est souvent prolongé sur leurs territoires respectifs, avec l'accueil d'événements en soutien à SOS MEDITERRANEE lorsque la présence d'une antenne bénévole locale l'a permis. De plus, **les représentant.e.s des collectivités solidaires ont fait résonner le plaidoyer de SOS MEDITERRANEE** en signant une tribune dans le journal *Le Monde*, le 8 mai, exhortant les États membres de l'Union européenne à prendre leurs responsabilités en matière de secours en mer et à « maintenir un espace humanitaire ouvert » en Méditerranée.

Enfin, **la plateforme a été animée par plusieurs temps forts tout au long de l'année**, tels qu'une soirée de mobilisation des collectivités de Nouvelle-Aquitaine coorganisée par SOS MEDITERRANEE et la Ville de Bordeaux en septembre ou la visite de l'Océan Viking proposée par l'équipage du navire aux partenaires de l'association en octobre, à l'occasion d'une escale technique dans le port de Marseille.

FOCUS SUR LA MOBILISATION CITOYENNE EN ILE DE FRANCE

Créée dès **2016**, la très active antenne de Paris-Île de France compte aujourd'hui plus de **150 bénévoles**. En 2023, ils et elles ont participé à plusieurs événements organisés dans toute l'Île-de-France, afin de témoigner de la situation humanitaire en Méditerranée et sensibiliser le grand public aux missions de l'association. Nous retenons tout particulièrement :

- **Une projection-débat au Kiosque aux Lilas** : Dans le cadre de la Semaine de la Lutte contre les Discriminations, l'exposition de la Cimade "La Méditerranée, une mer devenue frontière" était présentée au Kiosque aux Lilas. Le **30 mars**, SOS MEDITERRANEE est venue témoigner dans le cadre d'une projection-débat, présentant ainsi l'association, la réalité des sauvetages en mer, et la diversité des parcours de migrations basés sur des témoignages de personnes secourues par nos équipes en mer.
- **Les temps forts au Musée national de l'Histoire de l'Immigration** : Les **29 et 30 septembre**, SOS MEDITERRANEE a participé aux représentations de la pièce "Le Dernier Voyage (Aquarius)", qui illustre, à travers la mise en scène de témoignages de l'équipage et de rescapé.e.s de l'Aquarius, l'histoire du navire de sauvetage de SOS MEDITERRANEE. Les bénévoles parisien.ne.s ont tenu un stand de sensibilisation à l'urgence en Méditerranée centrale lors de chacune des représentations, qui ont été suivies d'un bord de scène. Le Musée de l'Immigration a de nouveau accueilli SOS MEDITERRANEE lors de la journée internationale des migrants le **17 décembre** pour une table ronde "Parler Migrations : Comment ?" à laquelle Fabienne Lassalle, directrice adjointe de l'association, a participé.



Le stand lors de la rencontre annuelle des lanceurs d'alerte à Saint-Denis
© Antenne de Paris / SOS MEDITERRANEE

- **La rencontre annuelle des Lanceurs d'Alerte à Saint-Denis** : Le **12 novembre**, SOS MEDTERRANEE était représentée aux Rencontres Annuelles des Lanceurs d'Alerte pour une table ronde organisée à la Maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord. Intitulée « SOS MEDITERRANEE, la fraternité nous oblige », cette table ronde faisait intervenir Sophie Beau, cofondatrice et directrice générale de SOS MEDITERRANEE et les écrivains Erri De Luca, Daniel Pennac et Jean-Marie Laclavetine, auteurs de textes dans le recueil "SOS MEDITERRANEE, les écrivains s'engagent".
- **La rencontre "Ensemble pour le Navire Avenir"** : François Thomas, président de l'association, a participé à la rencontre "Ensemble pour le Navire Avenir. Une œuvre pour sauver des vies en Méditerranée" avec le collectif PEROU. Le projet du Navire Avenir cherche à concevoir un navire spécifiquement adapté au sauvetage en haute mer, en partenariat avec des marins-sauveteurs de SOS MEDITERRANEE. A l'occasion de la rencontre organisée le **18 octobre** à Paris, le plan du pont principal du Navire Avenir a été projeté sur la place du Centre Pompidou.
- **Le marché des lumières à Montreuil** : Le **10 décembre**, les bénévoles de SOS MEDITERRANEE ont tenu un stand de sensibilisation au marché des lumières à Montreuil. Cet événement solidaire et éthique organisé par la Maison ouverte a été l'occasion d'échanger sur l'engagement de SOS MEDITERRANEE en Méditerranée centrale avec les Montreuillois.es.



Une séance de sensibilisation dans un établissement scolaire
© Corinne Grillet

Les bénévoles de l'antenne Paris-Île-de-France sont également engagé.e.s dans **des actions d'éducation à la citoyenneté et de sensibilisation en milieu scolaire**. En 2023, des séances ont été organisées dans 15 collèges, 18 lycées et 3 écoles primaires d'Île-de-France, permettant de sensibiliser **2 780 élèves** aux questions du sauvetage en mer Méditerranée.

PERSPECTIVES 2024

ENTRAVES AU SAUVETAGE : UN CONTEXTE D'INTERVENTION DÉLÉTÈRE

L'année 2024 a commencé, pour SOS MEDITERRANEE, par une détention administrative de 20 jours de l'**Ocean Viking** dans le port de Bari en Italie, sur la base du décret-loi Piantedosi - une détention absolument injustifiable d'un point de vue moral, et infondée au regard du droit maritime international. L'association a donc engagé un **recours par voie judiciaire** contre cette mesure.

Cet énième épisode de harcèlement administratif à l'encontre d'un navire de sauvetage vient souligner combien le contexte d'opération en Méditerranée est délétère, alors même que les traversées se poursuivent à un rythme croissant sur l'axe migratoire le plus meurtrier au monde, la Méditerranée centrale. La conséquence directe, et dramatique, de ces entraves au sauvetage est la **hausse du nombre de morts en mer**.

Les acteurs civils du sauvetage ne constatent malheureusement aucun progrès de l'Union européenne et de l'Italie en la matière : le **Pacte Asile et Migration** n'apporte pas le moindre élément pour faciliter le sauvetage en Méditerranée ; la **politique d'externalisation** des questions migratoires par l'Union européenne se poursuit, voire se renforce **vis-à-vis de la Libye et de la Tunisie, faisant fi du droit maritime et du droit humanitaire international**. Nouvelle étape dans cette direction, l'Italie envisage de délocaliser en **Albanie** le débarquement des personnes secourues en Méditerranée centrale.

POURSUIVRE NOTRE MISSION EN MER ET DÉMULTIPLIER NOTRE IMPACT

La première priorité de l'association en 2024 reste donc de parvenir à maintenir sa présence en mer, dans un contexte d'intervention qui menace en permanence l'existence même de ses opérations. Et, forts des compétences acquises par ses équipes au cours de ces huit dernières années, SOS MEDITERRANEE s'attèlera à **démultiplier son impact** : en 2024 elle développera son analyse des besoins humanitaires sur **d'autres routes maritimes** à travers le monde pour envisager de nouvelles opérations ou la formation d'autres acteurs aux techniques de sauvetage de masse.

En parallèle, **elle poursuivra ses actions de plaidoyer en faveur du respect du droit maritime et du droit humanitaire international** sur lesquels se fonde son action de sauvetage.



Crédit : Lucille Guenier / SOS MEDITERRANEE

DÉVELOPPER LA MOBILISATION CITOYENNE...

L'association poursuivra le **développement d'actions de mobilisation citoyenne** à travers ses antennes bénévoles pour porter haut et fort sa mission de **témoignage** et consolider la **recherche de fonds**. Face à des dépenses opérationnelles en augmentation, elle multipliera l'organisation de **grands événements** sur le territoire, avec l'aide des artistes de son comité de soutien. Elle rééditera le grand **concert solidaire** lancé pour la première fois en juin 2023 à Marseille pour en faire le grand rendez-vous annuel, solidaire et populaire du Sud de la France.

Par ailleurs, les initiatives de **développement à l'international**, notamment dans les pays anglo-saxons, seront renforcées dans la perspective d'un élargissement de la base des soutiens à SOS MEDITERRANEE.

... AVEC DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES TOUJOURS PLUS ENGAGÉES !



Crédit : Manon Parent / SOS MEDITERRANEE

Enfin, l'association ne relâchera aucun effort et poursuivra le travail engagé au sein de la **Plateforme des collectivités solidaires** : actions de sensibilisation et partenariats concrets pour toucher les citoyen.ne.s à l'échelon local, organisation d'événements, soutien à des initiatives de plaidoyer...

SOS MEDITERRANEE continuera à solliciter les collectivités membres de la plateforme pour l'aider à faire adhérer de nouvelles collectivités, les inciter à s'engager, à contribuer au financement de ses missions, à sensibiliser les citoyen.ne.s de leurs territoires, afin d'être toujours plus nombreux dans cette grande dynamique de solidarité. Car **les efforts aboutissent et les résultats sont là : après trois ans, la Plateforme est de plus en plus solide et ne cesse de s'élargir, forte de ce minutieux travail en réseau.**